



Comité Directeur 03 & 04 Mars 2017

Point étape CAS



Axes de travail

1. Renforcer le contrôle de l'activité des agents:

- a) Rendre efficient le suivi de la transmission des documents obligatoires (plateforme informatique)
- b) Mettre en œuvre la loi visant à préserver l'éthique du sport et renforcer la lutte contre la manipulation des compétitions sportives professionnelles (collaboration avec les organes de contrôle de gestion)
- c) Assurer le respect de l'obligation de formation des agents (16 procédures disciplinaires ouvertes)

2. Engager les actions nécessaires à la répression de l'activité des agents non licenciés

- a) Développer les croisements d'informations (CAS / Organes de contrôle de gestion / Clubs)
- b) Systématiser les dépôts de plaintes sur la base de dossiers étayés
- c) Engager les travaux avec la CF Clubs CF-PN sur les divisions intermédiaires

3. Faciliter les rapports Clubs / Agents

- a) Proposer un dispositif de conciliation pour les litiges Clubs / Agents
- b) Recenser les difficultés Clubs / Agents et proposer des solutions (paiement des honoraires, ...)
- c) Clore le dossier de la convention type de mise en rapport
- d) Mobiliser la CIAS sur les problématiques communes aux autres sports (redressements URSSAF, ...)
- e) Faciliter l'accès des agents aux informations officielles FFBB/LNB

4. Présenter la réalité sportive et économique du « marché » des agents:

- a) Proposer une étude annuelle sur le marché des agents

Calendrier

13 janvier 2017: 1^{ère} réunion CAS

- Validation résultat 1^{ère} épreuve examen Agents Sportifs
- Définition de la feuille de route
- ...

15 mars 2017: Séance CAS en formation disciplinaire

- 16 procédures disciplinaires pour non respect de l'obligation de formation continue
- 1^{ère} conciliation Club / Agent

22 mars 2017: 2^{ème} épreuve examen Agent Sportif

- 6 candidats reçus à la 1^{ère} épreuve
- 1 candidat bénéficiant d'une dispense de la 1^{ère} épreuve

21 avril 2017: Journée de formation continue et initiale des Agents Sportifs

15 mai 2017: 2^{ème} réunion CAS



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80